

MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - JUILLET 2020 - NUMÉRO 76



COVID-19

Retour sur 3 mois d'une crise sanitaire exceptionnelle.

BUDGET 2020

Présentation du budget prévisionnel de l'année 2020.

Absente de la photo, Anne-Karine Bourcier



CONSEIL MUNICIPAL : LA NOUVELLE EQUIPE

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ En raison de la pandémie de coronavirus, la cérémonie du 8 mai fut organisée en petit comité. M. le maire a toutefois voulu rendre hommage à la mémoire de ceux tombés pour la France.



■ Quand la solidarité a joué pleinement !
2 mai : remise de 600 masques fabriqués par une cinquantaine de couturière.s de la commune. 22, 23 et 30 mai : distribution de plus de 1500 masques fournis par le Département de la Gironde.



■ Lundi 25 mai : Le Conseil municipal d'installation peut enfin se tenir après deux mois de confinement ! Jean-Philippe Guillemot est réélu maire de Camblanes et Meynac par le nouveau Conseil municipal.



■ Le nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a été officiellement installé, sous la présidence du maire Jean-Philippe Guillemot. Il est composé de cinq élus municipaux : Sylvette Moufflet, Déléguée à l'action sociale et à la solidarité, élue vice-présidente, Marie-Ange Rey, Anne-Karine Bourcier, Hervé Chiron, Cédric Quinaux et de cinq personnes de la commune : Eliane Pichon, Michel Cabrero (UDAF), Isabelle Briard (coordonnatrice associations caritatives), Patrick Hiénard et Estelle Fradet (Handivillage 33).

Le CCAS s'appuie sur un réseau de bénévoles toujours disponibles et engagés qui viennent en aide aux personnes les plus fragiles ou rencontrant à un moment de leur vie des difficultés, aux jeunes et aux familles.

A noter : la boutique de vêtements située au rez-de-chaussée du foyer municipal sera fermée du 1^{er} juillet au 8 septembre.

L'épicerie solidaire "le P'tit marché" sera ouverte cet été uniquement les mardis 7 et 21 juillet (de 10h00 à 12h00) et les mardis 4 et 18 août (de 10h00 à 12h00).

En cas d'urgence, veuillez contacter le CCAS au 05.57.97.16.96 / 06.89.86.94.55

2

sommaire

MESSAGE - JUILLET 2020 - N° 76

■ ENQUÊTE.....4-5-6-7
La crise sanitaire vue de Camblanes et Meynac.

■ DOSSIER.....8-9
Présentation de la nouvelle équipe municipale.

■ INTERVIEW.....10
Jean-Philippe Guillemot.

■ AU FIL DE L'INFO.....11
Informations locales.

■ ZOOM SUR.....12-13
Le budget prévisionnel 2020.

■ ASSOCIATIONS.....14
Toutes les informations associatives.

■ MÉDIATHÈQUE.....15
Animations, expositions et rencontres.

■ AGENDA.....16
Les rendez-vous de rentrée à ne pas manquer.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : BLF Impression, Le Haillan • Document édité à 1 500 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •





Madame, Monsieur, chers amis,

Voilà quatre mois que notre pays connaît une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent. Certes notre région a été relativement épargnée, même si certains cas ont pu se déclarer dans notre entourage proche, mais ce virus a des conséquences qu'on ne mesure pas encore bien. Et si la crise semble être passée, le virus continue de circuler et de faire des victimes. Nous devons

donc, collectivement, nous montrer prudents et continuer à appliquer les gestes barrière.

Malgré tout, nous renouons petit à petit avec une vie normale. Ce déconfinement progressif se traduit par une réouverture des services et lieux publics et Camblanes et Meynac ne fait pas exception : écoles, mairie, terrains de sports, ainsi que les différents commerces et services, je pense notamment aux restaurateurs, qui avaient dû fermer rapidement le samedi 14 mars au soir. Si Camblanes et Meynac a passé cette crise sans encombre, **notre commune le doit en partie à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pendant plusieurs mois**, notamment les membres et bénévoles du CCAS, et toutes les personnes à l'origine d'initiatives solidaires : fabrication de masques, création de visières, collectes de blouses, etc...

« Encore un grand merci pour votre engagement au service de tous »

Durant le confinement, l'action publique municipale ne s'est jamais arrêtée, même si la nouvelle équipe était dans l'impossibilité de prendre officiellement ses fonctions.

En effet, le Conseil municipal d'installation qui avait été annulé en mars du fait du confinement a pu se tenir le lundi 25 mai dernier. J'ai eu l'immense honneur et le plaisir d'être réélu maire de Camblanes et Meynac pour six nouvelles années par les conseillers municipaux.

Toute l'équipe municipale est désormais au travail. Ces dernières semaines, notre principal chantier a été la reprise de l'accueil au sein des écoles. Aux côtés de Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires, tout a été mis en oeuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles et ce, malgré les protocoles sanitaires successifs qui modifiaient les contraintes tous les quinze jours.

Il faut saluer l'engagement des directrices des écoles et de l'APS, de l'ensemble des professeurs et du personnel municipal qui, en concertation avec les élus, se sont mobilisés pour réussir les différentes phases de reprises.

Ce travail, nous le savons, a permis de rassurer de nombreux parents.

Plus globalement, avec cette nouvelle équipe, nous portons un projet qui ancrera définitivement Camblanes et Meynac dans le 21^{ème} siècle, en termes d'infrastructures, mais aussi avec une certaine idée du vivre ensemble où chacun a sa place et se sent bien. **Ce projet je le mènerai avec une équipe municipale renouvelée, rajeunie et dynamique et surtout riche en idées !**

Avec mon sincère dévouement, je vous souhaite un très bel été.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Pandémie COVID-19 :

LA CRISE SANITAIRE VUE DE CAMBLANES ET MEYNAC !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS, ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES, SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS, FABRICATION ET DISTRIBUTION DE MASQUES, LA CRISE SANITAIRE QUE LA FRANCE A TRAVERSÉE A BIEN ÉVIDEMMENT EU DES RÉPERCUSSIONS DANS NOTRE COMMUNE. VOICI UN TOUR D'HORIZON DES ACTIONS MENÉES À CAMBLANES ET MEYNAC.

4

Certes, notre région n'a pas été celle qui a le plus souffert de la pandémie de Covid-19. Cependant, la crise sanitaire a été vécue et subie comme partout ailleurs par les habitants de Camblanes et Meynac. Dès le début du confinement, les élus se sont organisés pour mettre en oeuvre les mesures sanitaires tout en protégeant et rassurant les habitants. Le Centre Communal d'Action Sociale et ses bénévoles étaient bien sûr en première ligne, mais c'est l'ensemble de la communauté camblanaise et meynacaise qui s'est mobilisée : élus, agents municipaux, professionnels de santé, professeurs des écoles, bénévoles, etc...

1 LA SÉCURISATION DES ÉLECTIONS

Ce fut le premier chantier avant même le confinement. Le maintien des élections municipales au dimanche 15 mars a nécessité de mettre en place le plan de sécurisation ordonné par l'État. L'élection s'est déroulée dans l'enceinte de l'école maternelle. Un parcours fléché avait été organisé afin que les entrants et les sortants des deux bureaux de vote ne se croisent pas. Du gel hydroalcoolique était disponible, de même que des gants. Enfin, la population avait été incitée à se munir de masques pour ceux qui pouvaient en avoir et chaque votant devait avoir son propre stylo (prêté par la mairie si besoin et désinfecté après chaque utilisation). Des mesures identiques ont été prises lors du Conseil municipal d'installation le lundi 25 mai. Parcours fléché, masques, gel, élus comme spectateurs ont respecté les mesures sanitaires. ■

2

L'ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS

Dès l'annonce gouvernementale de la fermeture des écoles, élus, agents municipaux et professeurs se sont organisés pour assurer la continuité de l'enseignement en présentiel et en distanciel.

À la mairie, l'ensemble du personnel administratif a été mis en télétravail, tout en assurant la continuité du service public (accueil téléphonique, service comptabilité, état civil, urbanisme, etc.).

Les salles et bâtiments municipaux et intercommunaux ont été rapidement fermés : médiathèque, salle polyvalente, salle de raquettes, plaine des Sports, espace Guerlande...

Le service municipal de restauration a, quant à lui, fonctionné quasi-normalement afin d'assurer les repas à domicile et les déjeuners des quelques enfants des personnels prioritaires accueillis à l'école. ■

3

LE MAINTIEN DE L'ACTION SOCIALE ET LA VEILLE SANITAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a bien sûr eu un rôle central dans la gestion locale de l'épidémie. Élus et bénévoles se sont mobilisés pour assurer une veille sanitaire auprès des personnes vulnérables ou isolées :

- Contacts téléphoniques.
- Visites avec les conditions sanitaires requises.
- Les courses pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.
- Surveillance de certaines maisons, notamment des personnes hospitalisées.





- Gestion des médicaments en lien avec la pharmacie.
 - Enfin, la boutique alimentaire, bien qu'officiellement fermée, a tout de même fonctionné pour les urgences. Une communication permanente a été maintenue avec les aides à domicile.
 Cette veille s'est poursuivie après le déconfinement, car de nombreuses personnes âgées et/ou fragiles n'ont pas encore repris une vie "normale". ■

4 LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR INFORMER ET RASSURER

Durant cette période si particulière, la communication municipale a joué un rôle important. Le Facebook de la mairie a fonctionné non-stop afin d'assurer une continuité d'information au millier d'abonnés. Une lettre d'informations "En Direct" a également été diffusée pour informer l'ensemble des habitants des mesures prises et de la distribution des masques. ■

5 LA SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel de la mairie pour la fabrication de masques. La municipalité a acheté le tissu et les élastiques à l'entreprise Timeco à Latresne, puis a fourni cette matière première aux bénévoles avec un tutoriel. Cet élan de solidarité a permis de créer 600 masques aux normes AFNOR. La commune de Camblanes et Meynac a ainsi pu disposer de masques dans une période où il était difficile d'en trouver. ■



Corinne et Philomène équipées des visières de protection fabriquées par des jeunes camblanais.

Témoignages



DES BÉNÉVOLES SUR LE PONT

Eliane Pichon et Michel Cabrero sont deux membres bénévoles du CCAS. Durant l'état d'urgence sanitaire, ils ont été particulièrement actifs, aux côtés de Sylvette Moufflet, vice-présidente du CCAS, déléguée aux affaires sociales.

« *Il ne fallait pas rester les deux pieds dans le même soulier, nous avons très vite vu que c'était grave* » sourit Eliane, bénévole au CCAS depuis déjà de nombreuses années. « *Rapidement, nous avons commencé à prendre des nouvelles de ceux que nous savions isolés ou fragiles* ».

Une organisation s'est mise en place avec les services de la mairie, de nombreux appels téléphoniques ont été lancés afin d'identifier les personnes qui nécessitaient une attention particulière.



« *Au final, nous avons aidé une vingtaine de Camblanais et Meynacais durant le confinement. Visites régulières en respectant les consignes sanitaires, courses alimentaires avec l'aide du Super U, contacts téléphoniques réguliers, poursuite de l'installation de la télé-assistance, etc.* » explique quant à lui Michel Cabrero.

« *Nous avons pris le temps de parler à ces personnes. Certaines ont eu très peur. C'est au moment de la prolongation du confinement que cela a été dur. Il y a eu un vrai traumatisme parmi les plus âgées, car l'isolement a été très violent* » insiste Eliane.

« *Il faut reconnaître que pour les plus anciens, qui se sont confinés chez eux, ce fut compliqué. Même mi-juin, certains ont du mal à revenir à la vie normale. Nous continuons d'ailleurs à faire des courses pour quelques uns* » complète Michel. ■



Enquête : la crise sanitaire vue de

ILS ÉTAIENT EN ACTION !

SI LES COMMERCE ALIMENTAIRES ONT EU LE DROIT DE RESTER OUVERTS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, CELA N'A PAS ÉTÉ SANS MAL. IL A FALLU FAIRE PREUVE D'ADAPTABILITÉ, DE FLEXIBILITÉ ET TROUVER DES MASQUES.



BOUCHERIE MARQUES :

« UN COMMERCE DE VILLAGE, C'EST UNE GRANDE FAMILLE »

« Dès que le confinement a été déclaré, nous avons proposé à tous nos clients un système de commande par mail ou par téléphone. Objectif : ne pas avoir du monde dans le magasin afin de bien faire respecter les règles sanitaires » explique Khalid. « Ce système a bien marché, même si cela nous a demandé de l'adaptation. Nous nous levons à 1h du matin pour préparer les commandes, puis la boutique était ouverte jusqu'à 13h00 et l'après-midi, on préparait la viande pour le lendemain. Nous remercions d'ailleurs la mairie d'avoir relayé nos informations sur le Facebook municipal » ajoute Nelly.

« Un commerce de village, c'est comme une grande famille » commente Khalid. « Nous essayons d'apporter un vrai service qualitatif à la population. Pendant le confinement,

les gens ont eu plus de temps pour cuisiner, donc ils ont mieux mangé et sont venus chercher des bons produits ». ■

FARINE ET VANILLE : « ON NE SAIT PAS CE QU'EST LE CONFINEMENT ! »

« Quinze jours avant le confinement, nous avons déjà pris des mesures sanitaires... Certains nous ont pris pour des fous, mais au final, nous avons bien anticipé la crise. Cela n'a pas empêché la ruée sur nos produits le lundi 16 et le mardi 17 mars » commente la gérante. Par la suite, protection en plexiglas, port du masques, marquage au sol, règlement sans contact sont devenus la règle. « Nous avons conservé 50% de notre clientèle durant cette période. Les gens ont rationalisé leurs sorties et ont acheté leur pain au supermarché. On a beaucoup perdu sur le snacking. Toutefois, nous avons créé notre site de commande en ligne : www.farineetvanille.fr qui a plutôt bien fonctionné. Aujourd'hui, les gens nous parlent du confinement, mais nous ne l'avons pas vécu comme eux. Nous n'avons fermé qu'un seul jour entre le 16 mars et le 11 mai ! ». ■



6

L'INITIATIVE...

Il s'appelle Hugo Caïs, il a 17 ans et étudie à l'aérocampus. Durant le confinement, plutôt que de tourner en rond, il a choisi d'agir pour le bien de collectivité.

Grâce à son imprimante 3D et en allant chercher des modèles sur internet, il a fabriqué une soixantaine de visières pour sa famille, des amis, mais aussi pour le personnel municipal, notamment de la cantine et de l'accueil de la mairie.

Il a même modifié certaines visières pour les adapter au plus grand nombre. Un vrai succès et surtout une belle initiative solidaire !



EN PREMIÈRE LIGNE...

Aide-soignante depuis 16 ans dans l'unité de réanimation médicale au CHU de Bordeaux, Marie-Catherine Lopez Pemartin, camblandaise et maman de 3 enfants, a vécu la crise sanitaire de très près. Son message envoyé au maire et relayé sur le facebook municipal a été vu par 9500 personnes, dépassant largement les frontières communales. Elle y faisait part de son étonnement entre la terrible réalité de ce qu'elle vivait à l'hôpital et l'apparente décontraction de certains habitants dans les rues de Camblandes et Meynac.

« Je ne m'attendais pas à une telle viralité de ce message, c'est aussi le risque avec les réseaux sociaux. C'est vrai que la période a été compliquée professionnellement entre les changements de protocoles, le manque de matériel, l'inconnu, cela n'a pas été simple. Cependant, nous étions formés pour cela. Quelque part, nous avons simplement fait notre métier. »

Marie-Catherine vit maintenant le déconfinement avec un certain recul : « Nous sommes toujours dans l'inconnu. Difficile de savoir ce qui se passera demain... ». Avant d'ajouter malicieusement : « Je regrette juste de ne plus être prioritaire à la caisse du supermarché ! »



ÉCOLES : UN RETOUR PAR ÉTAPE

SI UN LIEU A ÉTÉ AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS DURANT LA PÉRIODE DE DÉCONFINEMENT, C'EST BIEN L'ÉCOLE. AU FINAL, AU GRÉ DES DÉCISIONS NATIONALES, LE RETOUR EN CLASSES S'EST FAIT EN QUATRE ÉTAPES.

Le lundi 22 juin, la majorité des écoliers camblanais et meynacais ont retrouvé leur classe. Cette décision prise au niveau national, par le Ministère de l'Éducation a nécessité la mise en place d'un nouveau protocole d'accueil au sein des écoles municipales. Le 4^{ème} depuis le début de la pandémie.

- La **1^{ère} phase**, la moins connue du grand public, a consisté en l'accueil des enfants des personnels prioritaires **durant la période de confinement**. Cela a duré une dizaine de jours le temps que les familles s'organisent et que les enfants soient regroupés au sein d'une seule école à l'échelle du territoire intercommunal.

- La **2^{ème} phase a commencé le lundi 11 mai**, date du début du déconfinement. Un protocole défini à l'échelon national, a été mis en place pour la reprise des classes, avec des règles de distanciation très drastiques : pas plus de 15 par classes en élémentaire, 10 en maternelle, 4 m² autour de chaque enfant, des zones de circulation fléchées et chaque écolier devait avoir son propre matériel. Les enfants étaient répartis en trois groupes et restaient ensemble du matin au soir selon un plan de traçabilité. Tout se passait dans la classe, même le repas, avec des récréations décalées et des sanitaires dédiés. **Parallèlement un protocole très rigoureux de désinfection, plusieurs fois par jour, des locaux scolaires et matériels a été mis en oeuvre par la municipalité.**

- La **3^{ème} étape a débuté le lundi 25 mai** selon la même organisation, mais avec la nécessité d'accueillir un peu plus d'enfants. Problématique, certains professeurs, pour raison médicale, n'étaient pas en mesure d'assurer les cours en direct face aux enfants. De ce fait, sur les huit groupes créés à l'école élémentaire, deux l'ont été sous l'étiquette "2S2C", une initiative communale, soutenue financièrement par l'État, qui permettait via des animateurs d'organiser la journée des enfants autour de



grandes thématiques : Sport, Santé, Culture, Citoyenneté (2S2C) ainsi que l'aide aux devoirs. Le même système a été mis en place à l'école maternelle avec également un groupe 2S2C. A partir de cette date, un peu plus de la moitié des élèves a pu reprendre l'école.

- **4^{ème} et dernière étape, le lundi 22 juin**, avec la reprise obligatoire des cours par l'ensemble des écoliers. Les repas sont à nouveau pris au restaurant scolaire, avec trois services décalés.

« *Que ce soit le personnel des écoles, les services techniques, l'équipe pédagogique, les animateurs, tout le monde a fait preuve d'une grande réactivité et de conscience professionnelle par rapport aux multiples changements d'organisation et aux différents protocoles sanitaires. Nous avons travaillé en parfaite concertation avec les directrices des écoles et de l'APS qui n'ont pas compté leur temps* » commente Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires.

Seul écueil non résolu, le transport scolaire qui a été stoppé en raison de l'impossibilité de faire respecter les règles de distanciation et de rester cohérent avec les mesures imposées au sein des écoles pour le respect du maintien des "groupes classes". ■





Retour sur l'élection municipale du 15 mars : **23 ÉLUS À L'IMAGE DE CAMBLANES ET MEYNAC**

LE DIMANCHE 15 MARS DERNIER, LES ÉLUS ONT CHOISI LEUR NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL. LE MAIRE JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT, MÉLANGEANT ANCIEN ET NOUVEAU, A PRÉSENTÉ LEUR NOUVEAU COLLECTIVITÉ. PRÉSENTATION

Il faut bien l'avouer, l'élection municipale 2020 restera dans les mémoires ! Le dimanche 15 mars 2020, dans un contexte de pandémie mondiale, dont les conséquences n'ont pas fini de se faire ressentir, les Camblanais et les Meynacais se sont déplacés afin de d'élire leur nouveau Conseil municipal.

Les votants étaient moins nombreux que d'habitude, mais saluons la mobilisation de ceux qui se sont déplacés !

Le stade 3 de l'épidémie ayant été déclaré le 14 mars, des dispositions spécifiques ont été mises en place pour protéger les électeurs comme les membres du bureau de vote et limiter la propagation du virus.

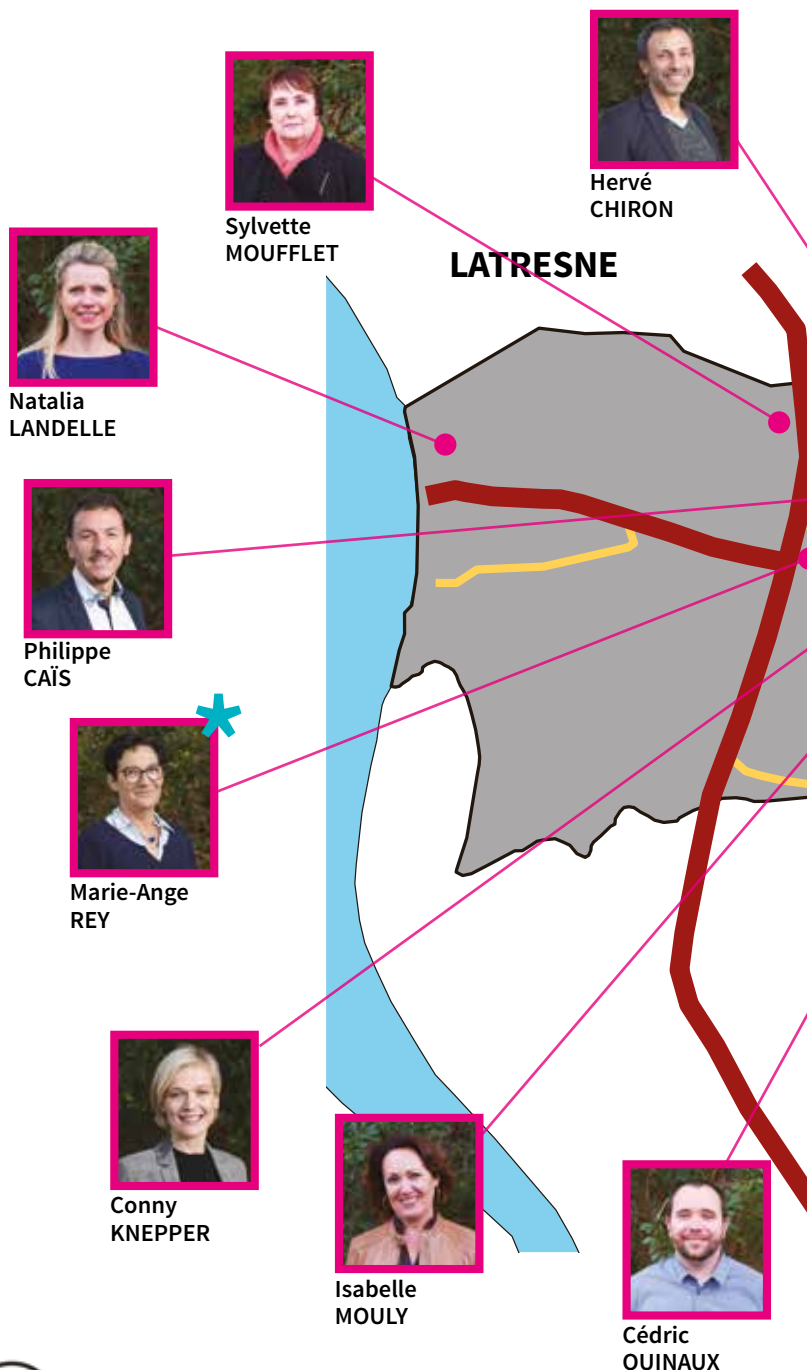
UNE ÉQUIPE DE 23 ÉLU.E.S EN PARTIE RENOUVELÉE

Le dépouillement s'est fait également dans des conditions d'hygiène drastiques. La liste Ensemble pour Camblanes et Meynac, seule liste candidate dans cette élection, a été élue avec 91,23% des voix exprimées.

Dans la foulée, le pays a été confiné pendant près de deux mois, rendant impossible l'installation des nouveaux élus. C'est seulement le lundi 25 mai que l'installation du Conseil municipal a eu lieu.

Jean-Philippe Guillemot a donc été reconduit dans ses fonctions de maire, accompagné de plusieurs adjoints (symboliquement étoilés ci-contre) et d'une équipe en partie renouvelée avec l'arrivée de nouveaux conseillers.

En voici la liste, avec leur répartition géographique qui couvre l'ensemble du territoire camblanais et meynacais. ■



Conseil municipal

ER, LES ÉLECTEURS CAMBLANAIS ET MEYNACAI S ONT ÉLU
ICIPAL. UNE ÉQUIPE FÉDÉRÉE AUTOUR DE JEAN-PHILIPPE
CIENS ET NOUVEAUX CONSEILLERS, AU SERVICE DE LA
S...



Jean-Philippe GUILLEMOT *

Christiane DUPHIL

Hubert DARON

Sylvie PERRIN-RAUSCHER *

Pierre-Édouard CAMPOS

Thierry CHIÈZE

Ludovic BONNAYZE *

Dominique HANNOY

Philippe GUAIS *

Alain MONGET *

Anne-Karine BOURCIER

Marie-Line MICHEAU-HÉRAUD *

Maude CARLET

Caroline ARNAL

Éric BOULARAND

QUINSAC

CÉNAC

SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

* Le maire et ses adjoint(e)s.



JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT : « UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE, À L'IMAGE DE CAMBLANES ET MEYNAC »

JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT A ÉTÉ RÉÉLU MAIRE DE CAMBLANES ET MEYNAC LE LUNDI 25 MAI DERNIER À L'UNANIMITÉ. A SES CÔTÉS, L'ÉQUIPE ISSUE DE LA LISTE "ENSEMBLE POUR CAMBLANES ET MEYNAC" OCCUPE LES 22 AUTRES POSTES DE CONSEILLERS MUNICIPAUX. SI CERTAINES PERSONNALITÉS HISTORIQUES DE LA VIE PUBLIQUE CAMBLANAISE ET MEYNACAISE ONT SOUHAITÉ ARRÊTER, DE NOUVEAUX CONSEILLERS ONT REJOINT L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

Pouvez-vous présenter le nouveau Conseil municipal ?

J-Ph. Guillemot : Il est composé de 13 élus de l'ancienne équipe et de 10 nouveaux conseillers municipaux. C'est une équipe compétente, expérimentée et dynamique : elle est bâtie pour l'avenir et veut travailler au futur de Camblanes et Meynac. Je suis très fier d'être à la tête de cette municipalité et nous sommes déjà au travail. Il faut dire que les projets ne manquent pas.

Justement, où en sommes-nous de ces projets ?

J-Ph. Guillemot : Le permis de construire de l'espace culturel a été validé le 13 mars 2020. Le dossier de consultation sera bientôt finalisé pour, on l'espère, un démarrage des travaux avant la fin de l'année. Du côté de la résidence seniors, nous avons reçu un projet que nous allons étudier rapidement, en prévision d'un dépôt de permis de construire au mois d'août. Nous allons aussi continuer notre travail sur les voies douces et démarrer prochainement l'étude du nouveau PLU de la commune.

Revenons sur cette élection municipale 2020 qui a été vraiment particulière !

J-Ph. Guillemot : En tant que maire, en tant qu'élus, nous devons être prêts à faire face aux risques et à tout envisager. Cependant, il est vrai que personne ne s'attendait à une telle crise sanitaire et encore moins en pleine séquence électorale ! Il a fallu s'adapter et s'organiser en un temps record, mais les agents municipaux et les élus ont parfaitement réagi avec une grande efficacité !

Comment avez-vous vécu cette crise, notamment la période de confinement ?

J-Ph. Guillemot : Nous étions déjà entrés dans la gestion de la crise au moment du vote, avec des mesures assez drastiques pour assurer la sécurité des électeurs, des élus et des assesseurs. Puis rapidement, il a fallu organiser la fermeture de tous les espaces publics et notamment des écoles. Nous avons essayé de communiquer au mieux, avec les moyens que nous avions sur l'instant. Notre CCAS s'est rapidement mis en action, les élus, anciens comme nouveaux, ainsi que le personnel municipal ont vraiment fait un travail extraordinaire.



Comment avez-vous fait pour maintenir la continuité des services publics et de l'action municipale ?

J-Ph. Guillemot : La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail, bien qu'elle n'était pas encore en poste. Je tenais évidemment les élus sortants informés. Nous avons créé un groupe whatsapp et tous les jours, il y avait une communication entre élus afin de créer et maintenir le lien, mais aussi mettre en place les commissions de travail et commencer des réunions en visio-conférence, pour ne pas interrompre l'action de la municipalité. Du côté des agents, la mairie étant fermée, le personnel était pour la plupart en télétravail. J'étais toutefois présent tous les matins à la mairie, avec la secrétaire générale, Christine Sautejeau et le responsable technique, Jérémy Moura, pour coordonner les actions. Le restaurant scolaire a fonctionné pour les repas à domicile en liaison chaude et pour les quelques élèves des personnels prioritaires qui étaient accueillis en présentiel.

Que reprenez-vous de ces derniers mois ?

J-Ph. Guillemot : La solidarité entre les Camblanais et Meynacais et le respect des consignes par la population. Il y a eu des initiatives individuelles ou collectives dont les habitants de cette commune peuvent être fiers. Au sein de l'équipe municipale, nous avons vécu cette période péniblement car l'un des adjoints, membre de notre ancienne équipe, a été touché de façon très sérieuse. Cette personne est en voie de guérison et nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement. ■

MOUSTIQUE TIGRE QUE FAIRE ?

POURQUOI ET COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, est réapparu dans nos jardins. Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique (le moustique tigre se déplace dans un rayon de 150 m), il est essentiel de lutter contre sa prolifération. Dans ce cadre, la mobilisation de tous est primordiale. Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, peut participer à cette lutte.

COMMENT LUTTER ?

- **Supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie** pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !
- **Contrôler les récupérateurs d'eau de pluie** : la saison dernière, en Gironde, plus de 50 % des gîtes larvaires découverts logeaient dans un récupérateur d'eau, même fermé !
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches,

pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Une astuce : mettez du sable dans les soucoupes de pots de fleurs.

- Vérifier le bon écoulement

des eaux de pluie et notamment les regards et gouttières où de l'eau peut stagner.

- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins...) avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Pour ce qui est de la désinfection à l'échelle communale, celle-ci n'est plus possible. Nous devons compter sur l'action et la solidarité de tous.

Retrouvez plus d'informations sur les moustiques tigres et des supports d'information à télécharger et à partager sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr ■



HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Camblanes et Meynac est ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.

Du 1^{er} juin au 31 août 2020 : fermeture le samedi. A partir de septembre, la poste ouvrira le samedi de 09h00 à 12h00. ■

BRUIT RAPPEL !

L'été arrive, c'est le moment de se reposer dans nos jardins. Les travaux de bricolage et de jardinage effectués au moyen d'appareils générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. ■

PRÉVENTION CANICULE

Cet été, nous risquons de nous retrouver dans une période appelée "canicule" ou période de "grosses chaleurs".

Toute personne âgée isolée ou fragile, peut, si elle se fait connaître, recevoir un coup de téléphone, une visite de courtoisie, par un des membres du CCAS.

Vous pouvez prendre vous-même la décision de vous faire connaître ou le faire pour quelqu'un de votre voisinage ou de votre entourage.

Contact : CCAS de Camblanes et Meynac
1, place du Général de Gaulle - 05.57.97.16.96
ccas.mairie.camblanes-et-meynac@orange.fr ■



ÉLAGAGE - CLÔTURES

En application du Code Civil article 673, du Code Forestier article L175-5, la mairie rappelle que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur le domaine communal au niveau de la limite séparative. La mairie demande donc aux propriétaires de bien vouloir vérifier et procéder, si nécessaire, aux travaux d'élagage de leurs végétaux (arbres, arbustes).

Pour les clôtures, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 22 février 2010, de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable (DP) en application du nouvel article R421-12 du Code de l'Urbanisme en date du 1er octobre 2007. Il convient donc de remplir le document Cerfa 13703-06 et de joindre les pièces indiquées dans le bordereau et de déposer 2 exemplaires complets à la mairie.

La mairie tient à vous informer qu'elle procède à des contrôles stricts avant la délivrance des certificats de conformité. ■



ZOOM SUR

Gestion publique :

LE BUDGET PRÉVISIONNEL VUE D'ENSEMBLE...



VOTÉ À L'UNANIMITÉ AVANT LA CRISE SANITAIRE ET LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, LE BUDGET 2020 DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC EST CENTRÉ SUR DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS, NOTAMMENT L'ESPACE CULTUREL.

LES RECETTES : À HAUTEUR DE NOS PROJETS

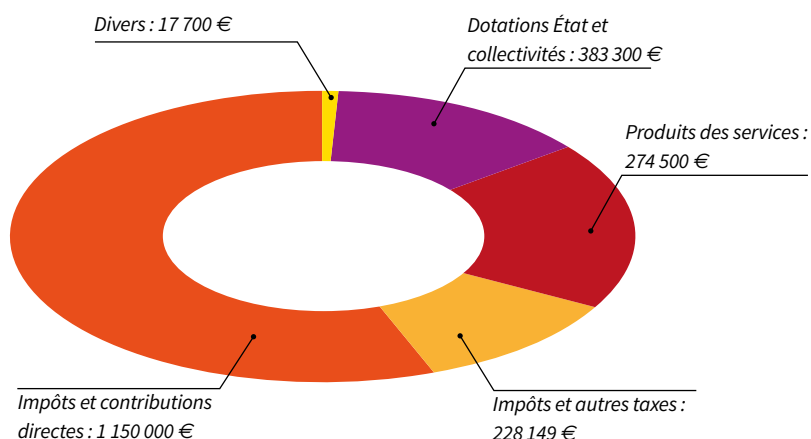
Les recettes courantes 2020 devraient s'établir à 2 053 649 €, dont 56% versés par les habitants (impôts fonciers et taxes d'habitation).

S'y ajouteront d'autres recettes, pour un montant de 3 181 975 € voté au budget 2020, destinées aux investissements. Ces recettes concernent en grande partie le financement de la salle culturelle et, dans les faits, elles seront encaissées probablement sur 3 ans. Trois sources de financements seront exploitées : ressources propres, subventions de l'État et des collectivités, emprunt.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pas de révolution sur les dépenses de fonctionnement votées en 2020. Elles se chiffrent à 1 921 312 € sur le budget 2020 (budget principal et budgets annexes), contre 1 879 722 € votées au budget 2019. Salaires, charges sociales, achats de fournitures et de services sont autant de frais à surveiller au quotidien. Les efforts se concentrent actuellement sur la maîtrise de ces dépenses d'autant que la crise sanitaire est venue bouleverser le fonctionnement habituel de la municipalité. Le maintien des salaires des personnels municipaux pendant le confinement est entièrement supporté par la municipalité. Les frais induits par la crise tels que achats de masques, embauches en contrats courts dans les écoles depuis le 11 mai, devront être compensés par des économies sur les autres postes de charges.

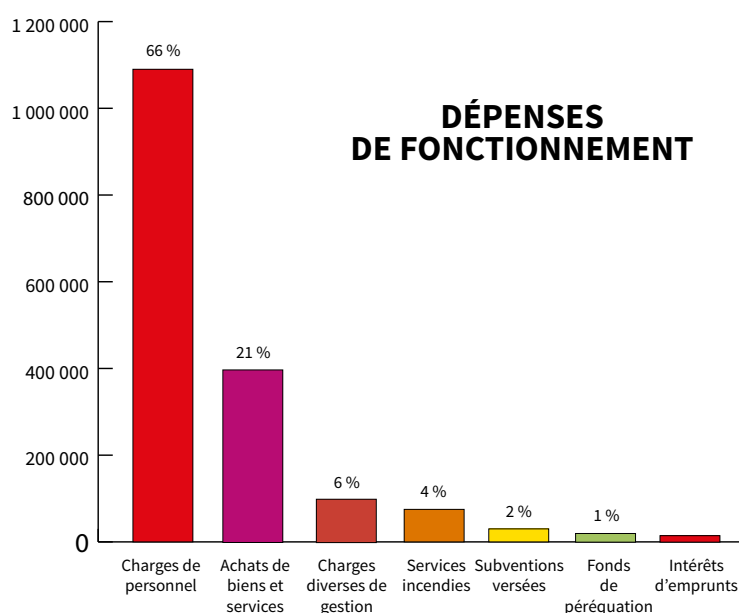
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunt nouveau	1 180 506 €
- Vente de terrains	1 090 000 €
- Subventions et remboursements	785 469 €
- Taxe d'aménagement	80 000 €
- Remboursements de TVA	46 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS: LA SALLE CULTURELLE NE GRÈVE PAS LES AUTRES INVESTISSEMENTS

On appelle investissement les constructions et achats de biens durables. **En 2020, un investissement majeur a été voté au budget : la salle culturelle pour un montant de 2 460 112 €.** Cet investissement mûrement réfléchi et voté en totalité au budget 2020 sera réalisé sur 2 à 3 ans. La majorité des plans et études est à ce jour réalisée. **Le permis de construire est validé. Les premiers travaux de construction devraient démarrer pour la fin de l'année 2020.**

Les autres investissements ne sont pas pour autant oubliés : 691 600 €. La commune doit pour le confort de ses habitants, maintenir et améliorer l'état de ses équipements.

Aussi, parmi les investissements prévus en 2020, la voirie, toujours coûteuse, va mobiliser 62% du budget d'investissements hors salle culturelle.

Notamment au programme : fin des trottoirs de Montichamp et de la côte du Carat (déjà réalisée), le chemin de Lourqueyre, un passage piétons au stade, l'étude paysagère du parvis de l'église et de la route du bourg. Vient ensuite l'éclairage public, avec des aménagements et remplacements de mâts ou hublots devant la mairie, avenue Guy Trupin, chemin de Plessis,

et le long de huit autres voies réparties sur la commune. Les investissements aux écoles seront limités cette année car 2020 fait suite à une série de gros travaux réalisés au cours de la mandature passée. Ceux-ci nous permettent de bénéficier aujourd'hui d'écoles spacieuses, fonctionnelles et bien équipées.

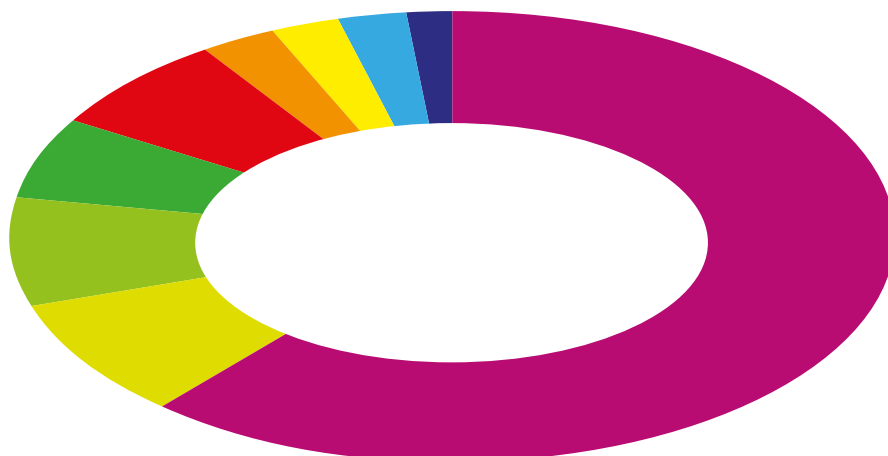
« Nous n'oublions pas nombre de chantiers attendus par les habitants, comme l'entretien en profondeur du cimetière communal et la poursuite des voies douces » commente Jean-Philippe Guillemot. *« Ces travaux viendront au cours de notre nouvelle mandature. Mais afin de satisfaire durablement toutes les attentes, nous devons être vigilants sur les équilibres financiers. Nous devons toujours être en capacité de faire face aux imprévues et aux défis futurs et cela sans alourdir la fiscalité des ménages, d'où l'importance d'une gestion ambitieuse, mais rigoureuse ».*

PAS D'AUGMENTATION DU TAUX DES TAXES

Le Conseil Municipal a voté, pour la 3^{ème} année consécutive les mêmes taux de taxes.

Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	Taxe d'habitation
10,95%	18.26%	51.06%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS SALLE CULTURELLE)



■ Voirie 425 664 €
■ Cimetière 10 908 €
■ Salle polyvalente 16 569 €
■ Chapelle Meynac 17 216 €
■ Voies douces 20 000 €
■ Écoles 47 580 €
■ Mairie 40 778 €
■ Matériels divers 54 184 €
■ Éclairage public 58 707 €



vie associative

CULTURE ET LOISIRS

Comme toutes les associations ou clubs, Culture et Loisirs a vu son programme 2020 bouleversé. Le repas dansant du mois de mars et notre grand voyage vers la Sardaigne et la Corse ont dû être reportés ou annulés. Le prochain grand voyage est maintenant programmé pour le mois de mai 2021.

Pour le deuxième semestre 2020 nous préparons un petit voyage (3/4 jours) pour le mois de septembre. Notre repas de gala dansant, toujours avec un super-menu et avec un orchestre aura lieu le 18 octobre.

Pour nous changer les idées, nous avons aussi prévu d'aller à l'Ange Bleu le dimanche 8 décembre.

Dès que toutes ces activités seront confirmées nos adhérents en seront informés par courrier ou par courriel.

Contacts :

- Denise et Jean Pierre Assié au 05.56.20.10.48

- Danièle et Francis Garcia au 05.56.20.367.52 ■



LA P'TITE RÉCRÉ

La P'tite Récré est une association dynamique et conviviale de parents d'élèves. Elle a pour but de participer à la vie de l'école, aux actions de soutien de celle-ci et d'organiser des événements festifs (petit déjeuner de rentrée, ateliers, carnaval, fête de fin d'année de l'école, pique-nique, bourse aux jouets...). Par ces différentes activités, la P'tite Récré permet de créer un lien entre les parents, de les informer et de soutenir aussi l'équipe pédagogique.

L'association participe également financièrement aux sorties des écoles maternelle et élémentaire.

Une envie, une idée ou simplement une aide ponctuelle à apporter, venez-nous rejoindre au sein de cette sympathique association.

Contacts : Facebook [laptiterecre](#) / [laptiterecrecm@gmail.com](#)

Magali Quinaux : 06.18.06.18.83 ■

CHEMIN FAISANT



Après un début de saison tonitruant, Chemin Faisant s'est trouvé à l'arrêt le 17 mars, comme toutes activités commerciales, industrielles, touristiques ou sportives. **Les activités de Chemin Faisant devraient reprendre en septembre (en fonction des directives nationales).**

Il nous tarde de retrouver les randonneurs en repos forcé et aussi rencontrer de nouveaux adhérents qui ont découvert la randonnée en se baladant autour de chez eux pendant le confinement et qui souhaitent découvrir d'autres horizons.

Chemin Faisant remercie la municipalité et les responsables d'activités économiques de la commune. Ils nous ont permis de vivre cette épreuve en toute quiétude sans soucis de ravitaillement.

Rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale et un nouveau départ.

Contact : M. Stéphan Philippe (Président) : 05.56.20.73.64

M. Berthelot Gérard : 06.33.68.15.03

<http://cheminfaisant33.uniterre.com> ■

ASSOCIATION

CAMBLANAISE DE MODÉLISME

L'ACM, comme toutes les Associations de la Commune, a dû stopper ses activités le 15 mars, pour cause de coronavirus. Dès le début du confinement, face à la pénurie et le manque de masques dont souffraient les personnels hospitaliers et soignants, deux jeunes adhérents de notre association, Julian Llorente et Hugo Cais, se sont mobilisés.

Julian, avec son imprimante 3D personnelle, a commencé à fabriquer des visières de protection, en collaborant avec le site internet COVID3D. Ce site s'était donné pour objectif de mettre en relation le personnel soignant avec des personnes possédant une imprimante 3D afin de confectionner et livrer des visières de protection et des masques. Julian a aussi utilisé l'imprimante 3D que l'ACM avait achetée un an avant, grâce à une subvention de la Mairie de Camblanes. Avec ces deux machines, il a pu aussi fabriquer des masques, avec cartouche filtrante, donc réutilisables. Ces masques et ces visières ont ensuite été distribués à des infirmiers, des cabinets de médecins ainsi qu'à l'hôpital de Bordeaux.

Hugo s'est lui aussi lancé dans la fabrication de visière de protection avec son imprimante 3D personnelle (voir page 6). Il a pu fournir des visières (une cinquantaine), à sa famille et ses proches, ainsi qu'aux personnels des écoles et aux services de restauration scolaire.

Contact : acmcamblandes@gmail.com ■

EMPLOI DOMICILE SERVICE

Depuis 3 mois une crise sanitaire sans pareille a bousculé tous nos repères et remis en question notre mode de vie et nos valeurs. Cette période aura cependant permis de redonner toute leur valeur à certains métiers jusqu'alors dévalorisés. C'est ainsi que nos soignants, caissiers et routiers ont été, à juste titre, mis en lumière par

les pouvoirs publics et par les médias qui en a reconnu l'absolue nécessité.

Restés pendant longtemps les grands oubliés de ces bravos quotidiens, les aides à domicile ont pourtant joué un rôle prépondérant. Les services et établissements médicaux sociaux ont été lourdement impactés par cette épidémie, réorganisant en urgence leurs équipes afin de protéger les plus fragiles et de continuer à assurer le service. Et si la majorité des personnes fragiles âgées ou handicapées qui vivent à domicile a pu y demeurer, c'est grâce à l'appui et au soutien conjugués de leurs proches aidants et des aidants professionnels.

Ces aidants, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, sont depuis le mois de mars en première ligne, soucieux de poursuivre leur mission malgré tout les risques encourus. Il convient de les remercier publiquement pour leur implication qui n'a jamais failli même quand les équipements de protection étaient rares !

Comme tous les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), l'association Emploi Domicile Service s'est d'abord recentrée sur sa mission première d'aide aux plus fragiles, les interventions ont été repensées de façon à protéger les personnes en évitant que les intervenants soient vecteurs de l'épidémie. EDS a ensuite progressivement remobilisé ses équipes afin de reprendre l'ensemble de ses activités dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Les intervenants à domicile disposent maintenant de tout équipement de protection utile afin de minimiser les risques et peuvent intervenir dans chaque foyer quel que soit son besoin. ■



FEPC LA RAMASSE VERTE

Une nouvelle section voit le jour au Foyer d'Education Populaire Camblanais (FEPC) "La Ramasse Verte". Son objet : sensibiliser les citoyens à l'environnement en organisant des randonnées pédagogiques de ramassages des déchets.

Ses initiateurs seront présents au forum des associations le 5 septembre.

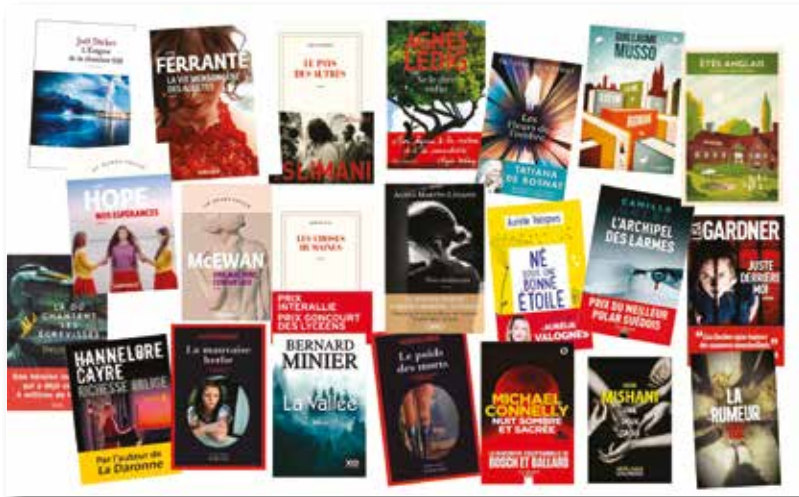
Contact : 06.76.27.16.33 ■



DES NOUVEAUTÉS EN PAGAILLE

LES ACTIVITÉS ONT REPRIS À LA MÉDIATHÈQUE. N'HÉSITEZ PAS À FRANCHIR SES PORTES, DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES VOUS ATTENDENT. UN SPEED-BOOKING EST ÉGALEMENT PROGRAMMÉ POUR CET ÉTÉ AFIN DE REPRENDRE LES BONNES HABITUDES.

NOUVEAUTÉ LITTÉRATURE



DE LA LECTURE POUR L'ÉTÉ

Cet été vous n'avez que l'embarras du choix pour vous plonger délicieusement dans la lecture ! Romans d'été, thrillers et romans noirs addictifs, littérature étrangère, sujets de société... on embarque pour l'Amérique, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, Israël, la Suède... Au moins déjà une dizaine de coups de cœur au fil de nos lectures !

Les titres ci-contre ne représentent qu'une partie des nouveautés disponibles. Rendez-vous sur place pour les découvrir ! ■

SACS SURPRISES

Cette année encore vos bibliothécaires vous ont préparé plein de petits sacs surprises qui seront à votre disposition pendant tout l'été, **à partir du 30 juin**. Chaque sac a été composé selon un thème pour vous faire découvrir ou redécouvrir des livres, de la musique, des documentaires...

Vous choisissez un sac selon la catégorie (adulte - adolescents - enfants), vous l'emportez sans l'ouvrir et découvrez chez vous les documents.

Vous pouvez garder ce sac le temps des vacances ou le rapporter plus tôt pour en prendre un autre. ■

NOUVEAUTÉ ALBUMS JEUNESSE



FERMETURE ESTIVALE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 10 AU 26 AOÛT.

SPEED-BOOKING DE L'ÉTÉ

Le premier speed-booking post-confinement aura lieu le **samedi 4 juillet, à 10h30**, à la médiathèque.

En quoi cela consiste ? La présentation des coups de cœur et des nouveautés 2020 en 3 minutes chrono par les bibliothécaires et les lecteurs... à bonne distance, en extérieur et dans le respect des précautions sanitaires. Voilà l'occasion de mettre en avant vos lectures durant le confinement. ■



LA MÉDIATHÈQUE

Adresse : Chemin des Écoliers
Téléphone : 05.57.97.16.93
mediatheque@camlanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00
- Mardi : 12h00 - 13h30
- (sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00
- Mercredi : 14h30 - 17h30
- Vendredi : 16h30 - 18h00
- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans.



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Attention, la municipalité tient à préciser que l'ensemble des dates des manifestations prévues sont soumises à l'évolution de la crise sanitaire.

SEPTEMBRE 2020

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

■ Rentrée des classes. Petit-déjeuner de rentrée offert par la P'tite Récré, à partir de 08h15, devant la salle polyvalente.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

■ Forum des associations et des acteurs économiques, de 09h30 à 13h00, dans la cour de l'école élémentaire et à la salle polyvalente.



SAMEDI 12 SEPTEMBRE

■ 6^{ème} Anniversaire du marché municipal, de 08h30 à 13h00, place de la mairie. Animations, tombola, apéritif offert par la municipalité.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

■ Les Ateliers créatifs de la P'tite Récré, de 13h00 à 18h00, à la Maison des Associations (espace Troquereau).

Grand succès populaire dans notre commune, la Fête du Vin se déroulera le vendredi 30 octobre, à partir du 18h00 à la salle polyvalente. Un événement est labellisé "Vignobles et Découvertes". A déguster : Entre-deux-Mers, Côte de Bordeaux et Cadillac, Saint-Emilion, Cognac, Champagne... ■

OCTOBRE 2020

SAMEDI 10 OCTOBRE

■ Festival Rock, à partir de 19h00, à la salle polyvalente (date sous-réserve).



VENDREDI 30 OCTOBRE

■ Fête du Vin, de 18h00 à 23h00, à la salle polyvalente. Un événement labellisé "Vignobles et Découvertes".

NOVEMBRE 2020

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 NOVEMBRE

■ Belle Brocante & Antiquité, à la salle polyvalente.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

■ Concert du Coeur "Entre deux Aïrs", en l'église Sainte-Eulalie à 20h30.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

■ Bourse aux jouets de la P'tite Récré, dans la salle polyvalente.

CONSUMONS LOCAL



Le marché municipal du samedi matin a repris ses droits le 16 mai après plus de deux mois de parenthèses suite à l'épidémie de la Covid-19. Tous les acteurs économiques (restaurateurs, commerçants, artisans, producteurs...) ont terriblement souffert de cette crise sanitaire inédite et de ses conséquences.

La municipalité incite les Camblanais et Meynacais à consommer local et à faire vivre le commerce de proximité autant que possible. Boucher, boulanger, buraliste, fleuristes, coiffeuses, restaurateurs, opticiens, viticulteurs, ils ont besoin de vous ! Il en va du tissu économique communal et tout simplement de la vie du village. ■